Santé publique: prévention du tabagisme et initiatives renforçant la lutte antitabac

2002/2167(INI) - 21/11/2002 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Jules MAATEN (ELDR, NL) par 402 voix pour, 36 contre et 21 abstentions, une très large majorité de députés insiste sur le fait, qu'en matière de prévention, l'accent doit être mis sur la réduction de la consommation de tabac. Ce but doit être atteint par une meilleure sensibilisation des consommateurs qui doivent disposer d'une information complète et précise sur les risques que la consommation de tabac fait courir à la santé. Le Parlement affirme que des mesures efficaces de lutte antitabac réduiront la consommation de tabac et iront de ce fait à l'encontre des intérêts d'un secteur économique puissant qui est celui de l'industrie du tabac. Il demande que soit mis en oeuvre un système de relevé, de contrôle et de révision des donations consenties par des entreprises de l'industrie du tabac à des groupes politiques européens et à des hommes politiques individuels. En effet, des études ont établi une forte corrélation entre l'acceptation de donations d'ordre politique consenties par des entreprises de l'industrie du tabac et l'opposition à une législation antitabac. Pour le reste, la plénière a adopté les amendements proposés par la commission au fond (se reporter au résumé précédent).